


Seul le discours prononcé fait foi

LUXEMBOURG

Déclaration de S.E. Madame Lydia Mutsch
Ministre de l'Égalité des chances

61^{ème} session de la Commission de la condition de la femme
des Nations Unies

New York, le 15 mars 2017



Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

Mon gouvernement reste fortement attaché à la promotion des droits des femmes dans tous les domaines et à tous les niveaux. C'est une condition indispensable pour atteindre une égalité de droit et de fait entre hommes et femmes.

Cet engagement peut paraître évident. Cependant, l'actualité politique nous montre au quotidien que cet engagement est plus que jamais nécessaire !

Face à la remise en question systématique des droits des femmes par beaucoup de responsables politiques de par le monde, il faut unir nos forces pour défendre de manière décidée les acquis politiques et sociaux pour lesquels des générations avant nous ont tant lutté.

Chaque année, nous nous retrouvons ici pour faire état des progrès que nous avons réalisés pour rendre le monde plus équitable et plus juste.

Cette année, l'accent est mis à juste titre sur l'autonomisation économique des femmes, qui est un pilier essentiel des politiques d'égalité des sexes. C'est également un moteur de croissance économique et un gain pour la société.

Au cours des mois passés, le Luxembourg a mené à bien des réformes importantes destinées à renforcer la place des femmes dans l'économie et la société :

- la loi du 15 décembre 2016 a introduit le principe de l'égalité des salaires entre femmes et hommes dans le Code du Travail ; la violation de ce principe a été érigée en infraction pénale ;

- grâce à une politique volontariste, le gouvernement a décidé de nommer 40% de femmes dans les conseils d'administration des entreprises publiques ;
- les modalités du congé parental ont été ajustées pour inciter davantage de pères à recourir à ce type de congé ;
- l'accès des femmes aux postes à responsabilité en politique a été facilité grâce à l'introduction par la loi de quotas pour les élections législatives et grâce à un effort national de mobilisation pour les élections locales ;
- le gouvernement a mis en réseau des initiatives misant sur les atouts de la complémentarité entre hommes et femmes dans l'économie.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

L'autonomisation économique des femmes est tributaire d'un cadre légal et d'un mode de vie promouvant et respectant les droits des femmes dans beaucoup de domaines.

Je citerai en particulier l'élimination de toutes formes de violences à l'égard des femmes et des filles, la santé des filles et des femmes y compris leurs droits sexuels et reproductifs, la lutte contre les stéréotypes et l'implication des hommes dans les politiques d'égalité.

A cet égard, il nous reste beaucoup à faire.

Unissons nos forces pour avancer dans l'esprit des engagements auxquels nous avons souscrit notamment dans le cadre de la plateforme d'action de Beijing et des objectifs de développement durable.

Faisons comprendre à ceux qui nous défient, pour ne pas dire nous provoquent, qu'au 21^{ème} siècle il est inacceptable de remettre en cause

les avancées réalisées au cours des dernières décennies, notamment en termes de santé et de droits sexuels et reproductifs. Et il est inacceptable de mettre en péril les financements en la matière. Nous devons au contraire agir pour protéger et promouvoir les droits des femmes et des filles.

Pour cette raison, le Luxembourg est fier de participer activement à travers notre Ministre de la Coopération à l'initiative « She decides ». Dans ce contexte, il a décidé d'augmenter de deux millions d'euros l'appui aux programmes du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) dans le domaine du planning familial.

Cette année, la Coopération luxembourgeoise a aussi décidé d'augmenter de 18% sa contribution volontaire au budget de base d'ONU Femmes. Notre contribution s'élève ainsi à 1,3 million d'euros. Nous soutenons également une série de programmes d'ONU Femmes. Je voudrais citer en particulier le programme qui vise à améliorer en cinq ans les conditions de vie de 25.000 femmes rurales au Mali. Ce programme lancé fin 2016 renforcera l'autonomisation économique des femmes maliennes en leur donnant les moyens de développer une agriculture qui résiste aux effets du changement climatique. Le soutien à ce programme s'élève à 3,95 millions d'euros.

Investir dans l'autonomisation économique des femmes est indispensable pour rendre le monde plus équitable et plus juste.

Je vous remercie de votre attention.